



Élevage

Cela fait désormais 60 ans que les relations commerciales se sont développées avec nos voisins italiens. Loin de s'effriter, cette collaboration s'est maintenue malgré la crise actuelle. Enfin des propos rassurants ! L'institut de l'élevage vient en effet de publier un excellent dossier sur le marché de la viande bovine en Italie. Sa conclusion est claire. Le marché est une bénédiction pour la production française en particulier celle des régions de vaches allaitantes. « Avec 1,3 md€, l'Italie représente 57 % des recettes à l'exportation de la filière bovin viande française. Notre voisin transalpin valorise 77 % des broutards exportés par la France, soit entre 800 000 et 900 000 têtes chaque année, et 32 % des volumes de viande bovine exportés, soit près de 70 000 tonnes équivalent carcasse (TEC en 2019). » La production italienne de viande bovine ne couvre que 53 % de la consommation nationale et le déficit est de 2,5 mds € chaque année. On pouvait craindre dans ces conditions que la crise actuelle conduise à une forte réduction de cette dépendance extérieure. Fort heureusement, les courants d'échanges se sont poursuivis grâce à l'excellente complémentarité entre la production de broutards de la France et l'engraissement en particulier dans la vallée du Pô. On a longtemps critiqué cette division du travail au motif que c'était de la part des éleveurs français une façon de vendre leur blé en herbe. Mais on peut produire du maïs dans la plaine du Pô pour engraisser les broutards français.

[EN SAVOIR PLUS](#)